



Lettre 14 – Avril 2021

Un **certain nombre** de cercles de silence ont répondu à notre appel et rempli le tableau de récapitulation que Michel Élie a envoyé à chaque cercle de silence. Nous souhaitons que cet effort continue afin de produire un bilan actualisé.

Michel Girard

Pour le respects des droits des mineurs et jeunes majeurs

Une manifestation a eu lieu le Samedi 6 mars 2021 à Beauvais, le 20 mars 2021 à Creil et le 3 avril 2021 à Compiègne.

De jeunes migrants qui fuient des pays dévastés par la famine, les guerres et la misère arrivent en France seuls. Ils doivent alors être pris en charge par le Conseil Départemental qui les laisse trop souvent plusieurs mois dans des hébergements inadaptés sans accompagnement éducatif ni suivi médical réguliers. Le jour de leurs 18 ans, alors que pour la plupart ils sont parvenus à suivre des études ou un apprentissage malgré les difficultés, ils sont jetés à la rue par le Conseil Départemental, certains avec une demande de titre de séjour en cours, d'autres avec une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF) décidée par la Préfecture.

C'est un gâchis humain et social. L'État et le Conseil Départemental les font basculer dans la précarité, les réduit à vivre dans la peur, l'errance et la clandestinité, alors que la France est devenue leur pays. Depuis des années, associations, enseignants, travailleurs sociaux, voire chefs d'entreprise, maîtres d'apprentissage, ou élus sonnent l'alarme et ne sont pas entendus. Cependant des mouvements de solidarité se mettent en place à l'échelle nationale pour que les jeunes majeurs isolés obtiennent un titre de séjour, ainsi dans l'Oise, le Collectif *Justice pour Thierno*

Migrants et COVID-19

Des millions de migrants sont aujourd'hui exclus des programmes de vaccination contre le Covid-19. Tels ceux qui n'ont aucun statut comme en Grèce, où 50 000 personnes qui n'ont pas de numéro de sécurité sociale n'ont pas accès à la vaccination. Et en Pologne et en République Dominicaine où les vaccins sont réservés aux résidents. Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les migrants qui pourraient prétendre à la vaccination ne le font pas de peur d'être enregistrés par les autorités et expulsés.

Cependant, en Jordanie, les autorités ont déjà livré les premières doses de vaccins dans les camps de réfugiés syriens alors que le pays n'a pas encore sécurisé suffisamment de doses pour couvrir toute sa population. La Colombie a décidé d'inclure près de 2 millions de réfugiés vénézuéliens dans son programme de vaccination.

LES CERCLES

Un point sur les cercles de silence.

Le cercle de silence de Bagnolet n'existe plus.

Certains ont lieu d'une manière confinée.

D'autres cercles se sont maintenus en s'adaptant aux contraintes préfectorales, qui sont diverses selon les départements, mais 1) avec « les gestes barrières » et les masques, 2) avec ou sans déclaration, 3) en faisant plusieurs cercles de 6 personnes ou un seul.

Les participants sont moins nombreux : compris plus ou moins entre 5-15 voire 40 personnes, avec en plus des personnes participant temporairement aux cercles. Les horaires ont été décalés avec le couvre-feu, ce qui a pu entraîner des difficultés de la part de plusieurs participants habituels.

Plusieurs cercles (18) ont conversé sur la liste [cercledesilencecoordination] pour présenter des propositions de divers documentaires ou émissions à voir sur le net, mais aussi car l'un des cercles a été interrompu par les autorités.

ZONE D'ATTENTE de ROISSY

Le 31 mars 2021, 70 personnes (dont 12 enfants et 46 demandeurs d'asile) sont enfermées dans la zone d'attente de l'aéroport de Roissy dans des conditions sanitaires inquiétantes. C'est la première fois, depuis le début de la crise sanitaire, qu'autant de personnes sont enfermées en même temps dans la zone d'attente de Roissy (la plus grande de France). Elles étaient même 85, le 30 mars 2021.

Les conditions dans lesquelles elles sont enfermées sont préoccupantes : les locaux de la zone d'attente ne sont pas aérés, le gel hydroalcoolique n'est pas en accès libre, les chambres, en principe individuelles, sont parfois partagées faute de place, ce qui rend la nécessaire distanciation impossible. Aucune désinfection, notamment des téléphones et des couloirs exigus, n'est mise en œuvre alors que ceux-ci sont très largement utilisés par les personnes enfermées. Certaines personnes portent le masque avec lequel elles ont voyagé pendant plusieurs jours.

L'Observatoire de l'enfermement des étrangers, qui suit l'évolution de la situation juridique et sanitaire des personnes bloquées aux frontières et à l'aéroport de Roissy, dénonce les conditions dans lesquelles les personnes sont enfermées sans respect des conditions sanitaires, milite auprès des autorités pour la fermeture de ces lieux où les conditions sanitaires ne peuvent être respectées et alerte les instances de protection des droits humains.

CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

Le ministère de l'intérieur a décidé et budgété la **construction de 4 centres** de rétention administrative (CRA) supplémentaires en France. Les murs du premier ont déjà émergé de terre à Lyon et permettront d'enfermer jusqu'à 140 personnes à partir de 2022. La construction du second, de 90 places, est programmée à Olivet, commune jouxtant Orléans, et son ouverture est prévue en 2023. Deux autres CRA sont en projet pour 2025 au Mesnil-Amelot (64 places) et à Bordeaux (140 places). Il est prévu 434 places supplémentaires. Le nombre de places en rétention dans l'hexagone passerait ainsi de 1069 en 2017 à 2157 en 2025. Chaque année, près de 50 000 personnes passent en

centre de rétention administrative. Une marche, organisée par le COLlectif contre les Expulsions et la Rétention (COLERE) pour dire : « NON à la CREATION d'un CENTRE de RETENTION à OLIVET » a été organisée le samedi 27 mars 2021, à Orléans.

LE MESNIL-AMELOT

L'incendie du centre de rétention, le 20 janvier 2021, a lieu à l'issue d'une colère de migrants ayant appris la veille, leur maintien en rétention - malgré le dépassement du délai maximal d'enfermement de trois mois. La justice avait, pris cette décision du maintien en détention, à la suite du refus par plusieurs retenus de subir un test PCR requis par le pays d'origine en vue de leur expulsion hors de France.

Le 6 mars 2021, sept migrants ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Meaux en Seine-et-Marne à des peines de prison allant de 16 mois ferme à 12 mois avec sursis probatoire pour des faits de "rébellion commise en réunion". Deux d'entre eux ont également été condamnés pour incendie volontaire.

Les conditions de rétention dans les CRA de France sont régulièrement dénoncées par les migrants eux-mêmes et par plusieurs associations de défense des droits des étrangers. Des grèves de la faim ou encore des tentatives de suicide sont également couramment rapportées. Début janvier 2021, trois migrants retenus ou anciennement retenus au CRA du Mesnil-Amelot ont porté plainte affirmant avoir subi des fouilles à nu pourtant interdites. Des grèves de la faim ou encore des tentatives de suicide sont également couramment rapportées.

RENNES

Monsieur RAMAJ et son épouse ont quitté l'Albanie avec leurs enfants en 2016. Installés dans le Morbihan, ils s'efforcent de s'intégrer malgré les difficultés pour obtenir le droit de séjour en France. Monsieur travaille à temps plein comme plaquiste et a signé un CDI en fin d'année dernière. Jusque-là hébergés par des associations, ce travail leur a notamment permis de louer leur propre appartement. Leurs enfants, âgés de 12, 10 et 5 ans, sont tous scolarisés. Le couple vient d'avoir un quatrième enfant, né le 8 février 2021.

Le 10 mars dernier, à l'occasion d'un simple contrôle routier, monsieur RAMAJ est arrêté et enfermé au centre de rétention administrative de Rennes dans le but d'être expulsé en Albanie. Si la préfecture exécute sa décision, il sera renvoyé seul en Albanie, laissant derrière lui sa femme sans ressources et ses quatre enfants mineurs dont le nourrisson âgé d'à peine 1 mois ½. C'est ce que dénoncent les parents d'élèves des classes des enfants de la famille et plusieurs élues de la ville d'Auray.

Situation similaire pour une famille qui a fui l'Arménie en 2014 et qui vit dans un centre d'hébergement à Brest depuis plusieurs années. Le couple a trois enfants dont deux mineurs, le dernier âgé de quelques mois est né en septembre 2020. L'aîné a fini ses études en France, détient une promesse d'embauche et fait du bénévolat. Leur fille âgée de 11 ans souffre d'un problème de santé qui nécessite un suivi médical très régulier non accessible en Arménie. Elle est scolarisée au collège. Malgré leurs nombreuses années passées en France, et les risques pour la santé de leur fille en cas de retour en Arménie, le père s'est vu délivrer une obligation de quitter le territoire français. Il a été arrêté à son domicile le 10 mars dernier et enfermé au centre de rétention administrative. Là encore, l'exécution de la décision par la préfecture du Finistère brisera une famille, expulsant le père loin de sa femme et ses trois enfants.

La Cimade dénonce l'acharnement administratif à l'encontre de ces familles. La politique d'expulsion ne doit pas se faire au détriment de la vie privée et familiale des personnes étrangères.

La Cimade demande la libération de ces hommes et le réexamen de leur situation.

FRANCE

Les journalistes tenus à distance des évacuations des camps de migrants

Mercredi 3 février 2021 le Conseil d'État a jugé que les périmètres de sécurité mis en place par la police lors des évacuations des camps de migrants, qui ont pour conséquence de tenir à distance les journalistes, ne portent pas une atteinte excessive à la liberté de la presse.

Le juge des référés, qui statue seul selon une procédure d'urgence, a ainsi débouté deux journalistes qui se plaignaient de n'avoir pas pu, à cinq reprises, pénétrer dans les périmètres de sécurité entourant des opérations d'évacuation à Calais ou Dunkerque les 29 et 30 décembre 2020.

Le ministère de l'Intérieur a fait valoir que « ces mesures d'éloignement visent à faciliter l'exécution matérielle de leur mission par les forces de l'ordre, à assurer le respect de la dignité due aux personnes évacuées, et à prévenir les atteintes aux tiers que de telles opérations pourraient engendrer ». Mais pour l'avocat du Syndicat national des Journalistes (SNJ) intervenu en soutien des deux reporters, *La protection de l'ordre public l'a emporté sur la liberté d'informer. C'est d'autant plus choquant qu'on sait qu'il y a des violations répétées des droits humains » dans ces campements, « et que le droit à l'information devrait donc y être renforcé ».*

La dématérialisation des démarches administratives

Pour obtenir un rendez-vous, inutile de se déplacer, personne ne reçoit les visiteurs au guichet. Il faut **passer par le site Internet** d'une préfecture pour obtenir une date. Or, la plupart du temps, **aucun créneau n'est disponible**. Les conséquences sont dramatiques pour les étrangers qui viennent d'arriver comme pour les personnes en règle. Faute de rendez-vous pour renouveler leurs papiers, beaucoup se retrouvent en situation irrégulière. Élus et associations ont critiqué cette procédure de dématérialisation. C'est un moyen de rendre invisible les personnes **migrantes**. La dématérialisation des démarches administratives fait partie intégrante d'une stratégie impulsée par le ministère de l'Intérieur depuis décembre 2019. Une accélération s'est faite sentir au printemps 2020 dès le premier confinement en France au cours duquel tous les services publics aux étrangers ont fermé.

Le défenseur des droits avait émis le 10 juillet 2020 une dizaine de recommandations au ministère de l'intérieur. Il rappelait à l'État que les personnes sollicitant le séjour en France sont des usagers du service public envers lequel la préfecture se doit de respecter les principes d'adaptabilité, de continuité et d'égalité devant le service public. Or la dématérialisation de l'accès aux préfectures est source de discriminations et d'atteintes aux droits. La fermeture des guichets fabrique des sans-papiers.

Une décision rendue le 18 février 2021 par le tribunal administratif de Rouen pourrait toutefois faire jurisprudence sur l'ensemble du territoire français. Elle prévoit d'annuler l'obligation du passage par la voie électronique pour les dépôts de titres de séjour qui ont été temporairement imposée au printemps 2020 par la préfecture. "Des milliers de personnes perdent le bénéfice d'un titre de séjour du fait de l'incapacité du service public à respecter ses obligations légales", déplorent les associations dans un communiqué publié mardi 30 mars 2021.

Le ministère de l'Intérieur a publié le 24 mars 2021 un décret qui imposera la dématérialisation de plusieurs autres demandes de titres de séjour.

La Cimade, le Secours catholique, la Ligue des droits de l'Homme et le Syndicat des avocats de France (SAF) **assignent en justice cinq préfectures** - Hérault, Ille-et-Vilaine, Rhône, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne - qui imposent la prise de rendez-vous en ligne pour les étrangers en demande ou en renouvellement de titre de séjour.

Aide aux migrants : la Cour de cassation relaxe définitivement Cédric Herrou

La Cour de cassation a rejeté mercredi 31 mars 2021 un pourvoi du parquet général de Lyon et ainsi rendu définitive la **relaxe du militant Cédric Hérou** agriculteur dans la vallée de la Roya qui a aidé de nombreux migrants clandestins. Il était poursuivi pour avoir convoyé, successivement, en 2016, 200 sans-papiers, en majorité érythréens et soudanais, de la frontière italienne jusqu'à son terrain, puis improvisé avec des associations un accueil de fortune dans un ancien centre de vacances désaffecté, dans les Alpes-Maritimes. La cour met fin à l'acharnement du parquet à l'encontre de Cédric Herrou qui a été 11 fois en gare à vue, a subi 15 perquisitions et 5 ans de lutte. Cela permet de reconnaître enfin de manière définitive qu'il n'a fait qu'aider autrui, et que dans notre République la **fraternité ne peut pas être un délit**.

Cette décision marque l'aboutissement d'une longue procédure jalonnée de trois procès et d'une saisine du Conseil constitutionnel, qui avait consacré le 20 juillet 2018 le « principe de fraternité : La liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national ». Le Parlement avait, ensuite, modifié la loi en protégeant désormais des poursuites, les personnes prodiguant une aide au séjour et à la circulation des migrants – mais non à leur entrée sur le territoire – si elle est apportée sans contrepartie et dans un but exclusivement humanitaire.

Il est désormais définitivement acquis dans notre droit qu'**aucune poursuite pénale** ne peut être engagée **à l'encontre d'une personne** qui aura **aidé un migrant** en situation irrégulière lorsqu'il **agit de façon désintéressée**, qu'il appartienne ou non à une association ou bien qu'il veuille revendiquer son acte. Le code de l'entrée et du séjour des étrangers devra être changé pour que le principe de fraternité soit respecté par le législateur. « À l'instar de la liberté et de l'égalité qui sont les deux autres termes de la devise de notre République, la fraternité devra être respectée comme principe constitutionnel par le législateur et elle pourra être invoquée devant les juridictions » a déclaré le président du Conseil constitutionnel. Cela concerne l'article 622-1, qui punit l'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour irrégulier de cinq ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende, et l'article 622-4, qui précise que cette aide ne peut donner lieu à des poursuites lorsqu'elle est le fait de la famille ou "de toute personne physique ou morale, lorsque l'acte reproché n'a donné lieu à aucune contrepartie directe ou indirecte". Le texte précise ensuite que cette aide autorisée consiste notamment "à fournir des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux (...) ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique". Le conseil constitutionnel censure donc l'article 622-4 et précise : « à tout autre acte d'aide apporté dans un but humanitaire ». Pour permettre au législateur de remédier à l'inconstitutionnalité constatée, le Conseil reporte au 1er décembre 2018 la date d'abrogation des dispositions contestées.

A Breil-sur-Roya, Cédric Hérou a fondé en 2019 une communauté Emmaüs. Mais il n'en a pas terminé avec la justice puisqu'il reste en examen après son interpellation le 23 juillet 2017 en gare de Cannes avec 156 migrants qu'il accompagnait pour s'enregistrer et déposer une demande d'asile à Marseille.

Une réussite

Samedi 27 mars 2021, à Las Vegas, le boxeur Francis Ngannou est devenu le maître de MMA (**Mixed Martial Arts** est un sport de combat associant de nombreuses disciplines, allant du judo à la boxe thaï, en passant par la lutte) en lui infligeant un KO au 2e round du combat à l'ancien champion du monde en titre, l'Américain Stipe Miocic. Après s'être blessé sur les barbelés de Melilla (Espagne) et avoir risqué sa vie en traversant la Méditerranée sur un canot de fortune, il arrive en France sans papier en 2013. Il est repéré à Paris alors qu'il s'entraîne dans une salle de MMA. Il obtient un titre de séjour puis part aux États-Unis. Après plusieurs combats professionnels durant 8 ans il atteint le titre de champion du monde.

ALPES

Dans la nuit du samedi 20 au dimanche 21 mars 2021, alors qu'ils étaient en maraude dans les Alpes, au niveau du col de Montgenèvre, deux maraudeurs ont été interpellés. Ils venaient de porter assistance à quatre migrants qui traversaient la montagne dans l'espoir de rejoindre la France. Ces derniers ont été renvoyés manu militari en Italie, tandis que deux maraudeurs ont été placés en garde à vue. Après 34 heures dans les locaux de la police pour aide à l'entrée sur le territoire français de personnes en situation irrégulière, les deux hommes sont finalement ressortis libres lundi matin. Cependant, "l'enquête se poursuit dans le cadre préliminaire" affirme le procureur de Gap.

Dans quel régime sommes-nous pour qu'un peu de fraternité vaille une garde à vue !

On assiste une nouvelle fois à la criminalisation des actes de solidarité. En début d'année, des maraudeurs se plaignaient d'être entravés dans leur travail humanitaire. Les contrôles arbitraires, notifications d'amendes, auditions libres et autres pressions envers les citoyens et citoyennes qui chaque soir essaient de porter assistance aux exilés se sont multipliés.

BEAUVAIS

« Nous, militantes et militants de Solidarité Migrants, constatons chaque jour à quel point les migrantes endurent des souffrances spécifiques liées au fait qu'elles sont femmes. Les violences, les viols, la prostitution, l'esclavage, l'angoisse de perdre leurs enfants au cours de leurs terrifiants voyages, la fuite de leurs pays à la suite des craintes de mutilations sexuelles pour leurs filles, leurs conditions de vie inhumaines font partie de leur quotidien. Nous devons être présentes et présents parce que la lutte pour les droits des femmes passe par la lutte pour les **droits des femmes migrantes**. Et nous devons également être aux côtés des jeunes migrants mineurs et majeurs, bafoués dans leurs droits par la Préfète de l'Oise et la Présidente du Conseil Départemental, et partout en France. »

Samedi 6 mars à 13h30 devant la gare de Beauvais, a eu lieu un rassemblement suivi d'une manifestation pour le respect des droits des mineurs et jeunes majeurs étrangers isolés. Dans l'Oise, le Collectif « Justice pour Thierno » se met en place pour que les jeune majeurs isolés obtiennent un titre de séjour. D'autres rassemblements sont prévus le samedi 20 mars à Creil, et le samedi 3 avril à Compiègne

BOLOGNE-SUR-MER

Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 mars 2021, la Police aux frontières (PAF) a découvert 17 migrants cachés dans un camion à Boulogne-sur-Mer. Ils espéraient vraisemblablement se rendre en Angleterre par la route. Ils ont été placés en rétention

administrative. Deux personnes soupçonnées d'être les **passeurs ont été placées en garde à vue**, en cas de poursuites, elles risquent de lourdes peines de prison.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Les associations locales estiment le nombre de mineurs à la rue entre 100 et 150 à Marseille et ses environs. Le département des Bouches-du-Rhône est de nouveau pointé du doigt pour sa mauvaise gestion des migrants mineurs non-accompagnés. Après avoir reçu l'ordre, le 9 mars 2021, du tribunal administratif de Marseille de prendre en charge des dizaines de jeunes livrés à eux-mêmes, le département fait cette fois-ci l'objet de vives remontrances de la part de la défenseuse des Droits. Elle indique que le département des Bouches-du-Rhône ne respecte pas ses obligations légales de recueil provisoire d'urgence et porte ainsi atteinte aux droits fondamentaux des mineurs non accompagnés (MNA) et à leur intérêt supérieur. En France, la prise en charge des migrants mineurs non accompagnés incombe pourtant aux départements. Des 17 recommandations pour améliorer l'accueil des MNA dans les Bouches-du-Rhône, faites par la défenseuse des Droits, on peut noter : 1) augmenter de façon significative les capacités de recueil provisoire d'urgence afin de prendre en charge l'ensemble des jeunes de la liste d'attente ; 2) à l'avenir, aucun mineur ne doit être laissé à la rue à la suite de sa première présentation devant les services de premier accueil de l'association mandatée par les autorités locales pour la coordination de la prise en charge de ces MNA ; 3) la préfecture est sollicitée pour apporter son concours au département dans la recherche de locaux ou bâtiments disponibles, sur l'ensemble du territoire des Bouches-du-Rhône, qui seraient susceptibles d'accueillir les mineurs dans des conditions de sécurité et de salubrité que nécessite tout établissement de protection de l'enfance ; 4) proscrire tout hébergement de mineur à l'hôtel, y compris dans le cadre d'un accueil d'urgence, cette forme d'hébergement ne répondant pas aux besoins et à l'intérêt supérieur des enfants. 5) Est également recommandé au département et à de veiller à l'accompagnement, par des travailleurs sociaux, des mineurs en préfecture, postérieurement au recueil provisoire d'urgence. En attendant de tels changements et l'application des recommandations de la défenseuse des droits, les membres associatifs demandent à minima plus de transparence et notamment un accès à la liste de tous les MNA enregistrés dans le département.

Bien qu'une vaste manifestation devant la mairie de Marseille le 2 mars 2021 ait abouti à la mise à l'abri - par la municipalité - de 38 jeunes dans un gymnase, le département n'a, quant à lui, pas réagi. Sous la pression, il a toutefois rapidement consenti à prendre en charge 7 des 38 jeunes faisant l'objet d'une ordonnance de placement provisoire, les autres devant attendre un retour d'évaluation de leur minorité. Malgré ces multiples rappels à la loi, de nombreux jeunes sans solution continuent d'être hébergés au compte-goutte par des associations, parfois dans des squats plus ou moins encadrés. Certains dorment à la rue, souvent dans le quartier de la gare Saint-Charles, ou acceptent de se prostituer ou de vendre de la drogue contre un toit.

BRIVE

Rassemblement d'une quarantaine de personnes, parents d'élèves et représentants d'associations, les 1er mars et 4 mars 2021, devant l'école Jules-Vallès de Brive pour réclamer la régularisation d'une famille Albanaise, dont le père, fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français d'ici dimanche 14 mars 2021. Sur internet, une pétition compte plus de cinq mille signatures. Elle réclame la "non expulsion et la régularisation de la famille Dukati" et est adressée à la préfecture de la Corrèze. D'origine Albanaise, les parents sont arrivés à Brive il y a cinq ans. Leurs quatre enfants, Mario (10 ans), Marina et Mateo (des jumeaux de 6 ans) et Mélissa (3 ans) sont tous scolarisés à l'école Jules-Vallès. Le père a plusieurs propositions d'embauche dans le

secteur du bâtiment, mais ne peut travailler sans titre de séjour. La préfecture de la Corrèze n'a pas souhaité communiquer sur ce dossier.

CALAIS

La préfecture du Pas-de-Calais a décidé, lundi 8 mars 2021, de prolonger au moins jusqu'au 6 avril 2021 (pour la huitième fois depuis le 11 septembre 2020) l'interdiction de distribuer des repas gratuits aux migrants dans le centre de Calais. Les services de l'État justifient cette décision par la situation sanitaire, "toujours préoccupante dans le département", le but étant de "limiter le plus possible les situations où ces populations [de migrants] sont amenées à se rassembler. La distribution de repas continue d'être assurée par La Vie Active, l'unique association mandatée par l'État à Calais. Celle-ci indique que depuis le mois de février 2021, 967 repas y ont été distribués en moyenne chaque jour. Pour les autres associations calaisiennes, c'est loin d'être suffisant. Depuis septembre et le premier arrêté préfectoral, elles s'adaptent et ont déplacé leurs points de distribution alimentaire dans les zones non concernées par l'interdiction en vigueur. Utopia 56 a reçu plus de 70 verbalisations, car les bénévoles sont dehors auprès des migrants pendant les heures de couvre-feu. Malgré la présentation de la circulaire du ministère de l'Intérieur autorisant la présence des travailleurs humanitaires après 18h, la police ne veut rien entendre et verbalise.

Pendant les bénévoles poursuivent leurs distributions de boissons chaudes en soirée directement sur les campements disséminés en périphérie de la ville. C'est essentiel car il s'agit notamment d'accueillir les nouveaux arrivants, d'entamer la discussion avec eux autour d'un thé et de créer un lien de confiance pour les aider au mieux dans leur parcours.

Un jeune exilé d'une vingtaine d'années a eu un accident mercredi 17 mars vers 11h du matin sur une voie de chemin de fer passant par le centre-ville alors qu'il essayait avec d'autres personnes de monter dans un train de marchandises en marche vers le port de Calais, d'où partent les ferries pour l'Angleterre. Le pied droit du migrant a été littéralement écrasé par les roues du train de marchandises, son autre pied a également été blessé. Son pronostic vital n'est pas engagé, il a été pris en charge par l'hôpital de Calais. Une enquête pour blessures involontaires a été ouverte au commissariat de police de Calais.

À Calais, voyant que rien d'humain ne se décide en faveur des migrants, à la suite de la déclaration commune de Véronique Fayet, présidente du Secours catholique, et de Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Arras, le 3 mars 2021, les chrétiens de la région de Calais ont tenu à exprimer leur indignation quant aux conditions de vie des exilés. Ils ont écrit une lettre ouverte au préfet du Pas-de-Calais. Il faut : « Décréter un moratoire immédiat sur les expulsions de lieux de vie ; ouvrir des lieux couverts d'accès aux services de base sur l'ensemble du littoral ; ouvrir immédiatement des dispositifs de mise à l'abri. » Diffusant largement cette lettre dans les paroisses de Calais, les prêtres et conseils paroissiaux locaux ont invité chacun à signer l'appel et l'envoyer au préfet.

CALAIS – COQUELLE

Mardi 30 mars 2021, le campement de migrants situé autour de l'ancien magasin Conforama à Coquelles, a été démantelé. Le propriétaire du terrain évacué avait saisi le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer, qui avait rendu ordonnance d'expulsion le 18 mars dernier. 76 personnes ont été prises en charge et mises à l'abri dans différentes structures d'hébergement du département (à Merlimont, Nédonchel et Croisilles). Les autorités ont également procédé à un enrochement de la zone pour éviter que les migrants puissent s'y réinstaller à l'avenir. De futurs travaux vont avoir lieu sur la zone. L'opération qui a mobilisé 14 camions de CRS. Des maraudes avaient été effectuées en

amont de l'évacuation afin de proposer aux migrants qui le souhaitent d'être redirigés vers des centres d'accueil du Pas-de-Calais. Mais ils y a eu peu d'intéressés. En effet, la commune de Coquelles, est située près de l'entrée du tunnel sous la Manche, et la plupart des migrants sur place visent donc une traversée vers l'Angleterre plutôt qu'une prise en charge en France.

La justice a rejeté une requête en référé de la mairie de Calais qui demandait à la justice de "l'autoriser à requérir le concours de la force publique" afin d'évacuer le terrain appelé BMX, situé dans l'est de la ville, le long d'installations sportives, terrain occupé, depuis le mois de juillet 2020, par quelque 200 migrants principalement érythréens. Elle estimait que les migrants campaient "dans des conditions précaires, inadaptées et dangereuses", signalant notamment la présence de passeurs ainsi que l'existence de "rixes et altercations régulières" ou de risques d'accident au vu de la proximité d'une route nationale. Dans son ordonnance rendue vendredi 26 mars 2021, la juge a estimé que la municipalité n'avait "pas démontré l'urgence", ni apporté la preuve d'un risque pour la salubrité ou la sécurité publique. En effet, "le camp est composé de tentes en bon état, espacées et installées de manière ordonnée" et la nourriture est entreposée "en faible quantité, rangée et stockée sous une bâche", sans présence de nuisibles. En outre, le terrain se situe près d'un parking "sur lequel les services de l'État ont érigé, au profit des migrants, des installations sanitaires, et où l'association la Vie active distribue des vivres" ; les terrains du complexe sportif adjacents au campement "sont actuellement fermés au public" en raison de la situation sanitaire. "Il n'est ni établi ni même allégué que les personnes présentes" aient endommagé les installations. Quant à l'aspect sécuritaire, la juge souligne que la mairie n'a apporté "aucun élément précis et circonstancié" tel que des procès-verbaux d'intervention des forces de l'ordre ou des "plaintes des riverains s'agissant des nuisances de voisinage". La nouvelle juge a pris le temps d'étudier la situation plutôt que de se contenter d'un copié/collé d'une précédente décision. Reste à savoir si cette ordonnance peut faire jurisprudence ou tout du moins influencer sur les évacuations de campements menées toutes les 48h dans tout le Calaisis ?

Mais les opérations d'évacuation continuent : huit ont eu lieu le 24 mars 2021 et huit autres le 21 mars 2021. Au total, au moins 75 tentes ont été saisies par les forces de l'ordre, dont des dizaines qui contenaient encore des effets personnels. "La lutte contre les points de fixation est une violence institutionnelle perpétrée contre les exilés à la frontière. Elle constitue une atteinte grave à l'intégrité physique et psychologique des personnes", environ un millier d'évacuations ont eu lieu en 2020.

CALAIS – GRANDE-SYNTHE

Le sous-préfet du Nord, a déclaré (mars 2021) que l'État va désormais organiser les distributions de repas aux migrants dans le camp de migrants du Puythouck à Grande-Synthe où s'entassent environ 300 personnes dans des conditions désastreuses. C'est un premier pas. Cette prise en charge était réclamée depuis plus d'un an par le maire de la ville. Le projet devrait voir le jour dans plusieurs semaines, dès qu'un "opérateur en capacité d'assurer cette prestation aura été identifié. Le camp ne possède pas de toilette et un seul point d'eau a été installé pour les exilés.

Le 28 mars 2021, les lieux de vie informels de Puythouck ont de nouveau été expulsés à Grande-Synthe. Les personnes exilées ont été harcelées et dispersées par les forces de l'ordre. Au moins 100 tentes ont été détruites et lacérées au couteau par l'équipe de nettoyage du Groupe_Ramery.

CALAIS - SANGATTE

Lundi soir 8 mars 2021, des policiers ont arrêté une tentative de traversée de la Manche à bord d'un petit canot avec six migrants. La nuit précédente, dimanche 7 mars, plus de 45 personnes dont des mineurs, ont été interceptées dans des conditions similaires, et une autre tentative a été avortée par les patrouilleurs qui ont noté que 20 migrants avaient pris la fuite.

L'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a ouvert une enquête à la suite de la plainte déposée le 25 janvier 2021 (et transmise à l'IGPN le 18 février) par un demandeur d'asile érythréen de 45 ans gravement blessé par un tir de LBD (lanceurs de balles de défense) le 11 novembre 2020 à Calais, a indiqué mercredi 11 mars le parquet de Boulogne-sur-Mer à l'AFP. Son avocat va également déposer devant le tribunal administratif de Lille une double requête en référé expertise pour réclamer la nomination d'un médecin légiste et d'un expert en balistique. L'Érythréen, qui a déposé une demande d'asile politique en France et réside aujourd'hui dans un foyer à Calais, a subi de nombreuses fractures, au front, aux orbites et aux dents.

DIEPPE

Dix migrants (huit Vietnamiens, dont quatre mineurs, un Irakien et un Iranien) ont été interpellés dans la commune de Neuville-lès-Dieppe, en Normandie, dans la nuit du jeudi 4 mars 2021. La même nuit, un canot pneumatique, encore replié, a été retrouvé par une patrouille de gendarmes au pied de la falaise de la plage de Belleville-sur-Mer, à quelque 8 kilomètres de Neuville-lès-Dieppe, laissant penser qu'une traversée de la Manche se préparait. Les tentatives de traversée de la Manche dans cette zone au littoral bordé de falaises sont rarissimes, les migrants préférant en général rejoindre des communes situées plus au nord.

MANTES

Une dizaine de familles de la région mantaise, dans les Yvelines, **accueil des personnes sans domicile**, aiguillées par un réseau d'associations. Elles estiment que c'est leur devoir que de les aider. Et c'est une vraie chance pour ces hommes et ces femmes qui arrivent ou passent en France espérant une possibilité de vivre en paix, en famille et en travaillant.

MAYOTTE

Le Conseil d'État a estimé vendredi 12 mars 2021 que les conditions d'accueil des demandeurs d'asile à Mayotte n'étaient pas conformes au droit européen, en particulier à la directive européenne du 26 juin 2013. Conformément à ce texte, l'État a l'"obligation" de faire bénéficier les demandeurs d'asile de "conditions matérielles d'accueil adaptées", et ce "jusqu'à ce qu'il soit définitivement statué sur leur demande" . En effet, Le Conseil d'État avait été saisi en référé (procédure d'urgence) par une Burundaise vivant à Mayotte et qui avait déposé une demande d'asile en juillet 2019, refusée en avril 2020 - une décision dont elle a fait appel. Jusqu'en septembre 2019, elle avait été hébergée et avait reçu des bons alimentaires jusqu'à fin janvier 2020, mais elle se trouvait depuis "sans ressources", vivant "avec son fils âgé de 11 ans, dans l'unique pièce d'une habitation de fortune partagée avec 12 autres personnes, sans accès à l'eau courante ni à l'électricité. Les magistrats ont enjoint les autorités françaises d'accorder "sans délai" des "aides matérielles" à cette Burundaise et son fils, voyant dans sa situation une "atteinte grave et manifestation illégale au droit d'asile ». Cette décision est une première. Il n'existe que 105 places d'hébergement à

Mayotte, pour environ 3 000 demandes en instance. Par ailleurs que si la loi y remplace l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) par des bons alimentaires, cette aide n'est "en pratique fournie que pendant six mois alors que du fait de la distance, les procédures devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ou la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) y sont encore plus longues qu'en métropole.

Le 25 mars 2021, dans ce département sorti tout juste du confinement et malgré la saison des fortes pluies, le préfet mène des opérations de délogement au mépris du droit et de la santé publique. Il a annoncé avoir détruit 580 habitations depuis octobre 2020, et prévoir la poursuite de cette politique brutale un peu partout sur l'île. Aujourd'hui, aucun relogement proprement dit n'est proposé, la majorité des familles est laissée à la rue et les quelques places en hébergement d'urgence pour quelques nuitées sont inadaptées à la composition des rares familles concernées. De nombreuses personnes ont été placées en rétention à la suite d'expulsions alors même qu'elles disposent d'un droit au séjour ou qu'elles ne peuvent légalement faire l'objet d'une mesure d'éloignement. C'est le cas de parents d'enfants français ou encore de jeunes majeurs arrivés sur le territoire avant 13 ans.

MENTON

Le tribunal administratif de Nice a demandé jeudi 4 mars 2021 à la préfecture des Alpes-Maritimes de permettre aux associations d'accéder aux préfabriqués de la police aux frontières de Menton. Cette structure retient les migrants interpellés à la frontière franco-italienne en attendant leur renvoi vers l'Italie. Sollicitée en septembre 2020 par les associations qui voulaient intervenir pour une aide médicale, juridique et administrative, la préfecture avait refusé, expliquant que les locaux relevaient du droit commun applicable aux locaux de police. Le tribunal administratif estime que le refus opposé par la préfecture porte atteinte à la "liberté d'aider autrui dans un but humanitaire". Le préfet a huit jours pour permettre un accès à ces locaux "selon des modalités établies en concertation" avec les associations Médecins du monde et l'association nationale pour l'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé).

NICE

Samedi 6 mars 2021, un contrôle de la police aux frontières (PAF) a dégénéré dans un train reliant Menton à Nice. Vers 23h, des policiers sont montés dans le train et sont tombés sur une dizaine de migrants, dont des hommes et des femmes. À la vue des forces de l'ordre et de peur d'être interpellés puis renvoyés en Italie, les exilés se sont enfermés dans les toilettes, malgré l'exiguïté du lieu. Lorsque les policiers ont tenté d'ouvrir la porte à l'aide d'outils, les migrants l'ont ouvert brusquement et une première bagarre a éclaté, des migrants ont volé des outils et se sont refermés dans les toilettes. Au bout d'une heure les migrants ont accepté d'ouvrir la porte et de nouveaux affrontements ont eu lieu. Deux policiers ont été blessés : un à l'œil et l'autre à la main, mais aucun des migrants. Les exilés ont été arrêtés : deux ont été placés en garde à vue pour violences volontaires, les autres ont été envoyés dans les locaux de la PAF de Menton, afin d'être renvoyés en Italie.

PARIS

La fermeture des guichets des préfectures fabrique des sans-papiers
Nouvelle manifestation pour dénoncer les difficultés d'accès aux rendez-vous en préfecture.

Le vendredi 12 mars 2021 à 14 heures, devant la préfecture de police de Paris, plus de 200 étrangers sans-papiers et leurs soutiens se sont rassemblés pour réclamer des rendez-vous afin de pouvoir déposer leurs demandes de titres de séjour ou régulariser leur situation. Rassemblement proposé par un collectif "Bouge ta préfecture" pour déposer un nouveau ensemble de dossiers de contentieux de masse. Le 1er dépôt en décembre 2020 de 18 dossiers dans le 92 avait été un succès avec une condamnation financière de la Préfecture sur 12 dossiers, et des rendez-vous obtenus pour chacune des personnes défendues. En février, il a été déposé 12 dossiers pour lesquels, probablement par peur de la condamnation financière, la préfecture a vite donné un rendez-vous, ce qui a conduit à un non lieu au tribunal. L'action monte peu à peu en puissance, étant rejoints par des centres sociaux et d'autres acteurs. Mais les rendez-vous ne sont qu'un aspect du problème, et que cette action ne règlera pas tout.

SAINT-OUEN (commune du nord de Paris)

Le foyer de travailleurs immigrés, vieux de plusieurs décennies, ferme ses portes le 5 avril 2021. Il sera détruit pour laisser la place, dans quelques années, à des bureaux au milieu du futur village olympique qui accueillera les Jeux de 2024. Les 243 résidents de ce foyer, pour la plupart originaires du Mali et du Sénégal, doivent donc partir. 224 logements préfabriqués ont été réservés aux résidents du foyer, dans une autre partie de Saint-Ouen. Quarante-six personnes, en situation régulière mais sans contrat de travail, sont laissées sans solution d'hébergement ; une centaine d'autres, sans papiers, ne sont pas prises en compte. Ces résidents ne disposaient pas de place attitrée dans le foyer. Dans les logements préfabriqués, les studios individuels de 18 m² comportent douche, toilettes, kitchenette, lit, table, etc., mais il ne reste que deux ou trois mètres carrés à peine pour circuler dans les chambres. Ce sera petit pour les familles monoparentales ! Cela ne coûtera que 418 euros par mois. Ces travailleurs pourront vivre dans les modules pendant deux ans, après ils devraient être relogés, de manière permanente, dans une nouvelle résidence qui n'est pas encore construite.

Solidarité Hébergement

Vers 18h30 jeudi 25 mars 2021, 480 personnes ont installé leurs tentes place de la République, en plein centre de Paris, avec l'aide de plusieurs associations dont Utopia 56, déjà à l'origine d'une précédente initiative similaire. Cette action a cette fois-ci eu lieu à l'occasion de la "Nuit de la solidarité", opération annuelle de recensement des sans-abri. Des associations, regroupées dans un "collectif réquisitions", ont profité de cette opération pour demander un hébergement immédiat, stable et décent pour ces exilés.

TOURS

Une quinzaine de jeunes mineurs étrangers âgés de 15 à 17 ans sont actuellement hébergés dans une maison associative à Tours. Une association gère les lieux accompagne ces jeunes pendant leur procédure de reconnaissance de minorité - une démarche difficile pour des adolescents traumatisés par l'exil et qui maîtrisent peu le français. Ainsi les gens sont rendu visible des gens. Les campements, doivent être remplacés par des logements. Le gouvernement est inconscient de laisser les plus vulnérables dehors, en pleine pandémie. Si la plupart sont des demandeurs d'asile, des déboutés ou des dublinés, d'autres en revanche sont des réfugiés statutaires qui ne trouvent pas de toit malgré leur régularisation et sont contraints de vivre dehors, sur les trottoirs parisiens. Après plusieurs heures de négociations avec les autorités, les associations ont obtenu la mise à l'abri de tous les exilés présents place de la République. Vers minuit, les migrants sont montés dans des bus et ont été orientés vers des hôtels ou des gymnases. À 2 heures du matin, l'opération a pris fin dans le calme. Cette occupation prouve qu'on peut organiser les choses sans violences. Les associations

envisagent par ailleurs de mettre en place d'autres événements de ce type en région, et de nouveau à Paris si la situation n'évolue pas dans les prochains mois.

MANCHE

La préfecture maritime a indiqué avoir porté secours, dimanche 7 mars 2021 aux premières heures de la journée, à une embarcation de migrants en difficulté qui se trouvait à environ 5,5 km au large de Sangatte dans le Pas-de-Calais. Quatorze migrants syriens ont été récupérés sains et saufs par un navire de soutien de la Marine nationale. Le groupe a ensuite été transféré au port de Calais à l'aide d'une vedette de la Marine où il a été pris en charge par les pompiers et la police aux frontières.

Une autre embarcation avec 17 migrants à son bord a été empêchée, par les autorités françaises, de tenter la traversée un peu plus tard.

Mardi 9 mars 2021, 61 migrants ont été sauvés lors de deux opérations distinctes dans la Manche, alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Angleterre à bord de deux embarcations semi-rigides de 8 mètres de long. Les premiers ont été secourus au large de Dieppe, les autres au large de Calais. Les 61 naufragés "sont tous sains et saufs grâce à l'efficacité et la réactivité des acteurs agissant quotidiennement pour l'action de l'État en mer", a souligné la préfecture maritime.

Deux opérations de sauvetage le 21 mars ont permis de secourir plus de 70 réfugiés dont une dizaine d'enfants sur deux embarcations au large de Calais et de Boulogne-sur-Mer.

Mardi 23 mars 2021, côté français, les autorités ont arrêté environ 164 personnes qui tentaient elles aussi ce passage vers le Royaume-uni.

Six canots transportant 183 migrants au total ont atteint les côtes du Royaume-Uni, mardi 23 mars 2021. Il s'agit du plus grand nombre de **traversées réussies enregistré** en une journée depuis le début de l'année dans cette zone.

Mercredi 24 mars 2021, trois bateaux avec 67 personnes à bord, ont été interceptés.

Mardi 30 mars 2021, une patrouille a constaté le départ vers l'Angleterre d'une embarcation avec 10 personnes à bord. Trois d'entre eux sont tombés à l'eau et ont été secourus par les policiers. Les rescapés ont ensuite été pris en charge par les pompiers.

Deux migrants ont été découverts, dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 mars 2021, en état d'hypothermie sur une plage à Calais ; les deux hommes, tombés à l'eau alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Angleterre sur un canot, ont été conduits à l'hôpital après avoir reçu les premiers soins sur place.

Ces traversées de la Manche explosent : depuis début 2021, environ 917 migrants ont traversé cette mer, contre 338 durant la même période l'année dernière. Près de 10 000 migrants ont tenté de traverser la Manche en 2020, soit quatre fois plus qu'en 2019, selon la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. Londres, de son côté, indique que plus de **8 400 migrants ont atteint, l'année dernière, les côtes britanniques** à bord de 635 bateaux.

Le beau temps de ces derniers jours de mars 2021 a encouragé de nombreux départs et les opérations de sauvetage se sont ensuite enchaînées. Jeudi 1er avril 2021, huit embarcations transportant au total 159 migrants (dont 10 enfants et une femme enceinte) ont été secourues entre Boulogne-sur-Mer et Dunkerque : une première opération a permis de secourir 26 naufragés - dont quatre enfants - parmi lesquels plusieurs semblaient en état d'hypothermie ; une vedette a récupéré quatre naufragés, puis 23 et 32 migrants ; un troisième sauvetage a secouru 18 naufragés, dont certains semblaient aussi en hypothermie. Le remorqueur d'intervention de la marine nationale, a

récupéré d'abord 3 puis 41 naufragés, ramenés à Boulogne-sur-Mer. Un navire commercial a pris en charge de 12 naufragés.

MEDITERRANEE

Plusieurs navires humanitaires (Ocean Viking, Sea Watch, Open Arms, Mare Jonio....) sillonnent une partie très limitée de la mer Méditerranée. La présence de ces ONG est loin d'être une garantie de secours pour les migrants qui veulent tenter la traversée depuis les côtes africaines. Beaucoup d'embarcations passent inaperçues dans l'immensité de la mer. Beaucoup de canots sombrent aussi sans avoir été repérés. La Méditerranée reste aujourd'hui la route maritime la plus meurtrière au monde.

LES NAVIRES

L'Open Arms

L'Open Arms a quitté dimanche 14 mars 2021 le port de Barcelone, pour sa 82ème mission, un mois après sa dernière mission au large des côtes libyennes. Après avoir débarqué des migrants mi-février 2021 à Empedocle (Sicile) l'équipage avait dû subir une quatorzaine imposée par les autorités italiennes. Le navire était vendredi matin 18 mars 2021 au large de la Sicile.

Samedi 27 mars 2021, à peine arrivé dans la zone de détresse au large de la Libye, il a porté secours à une embarcation de 38 migrants partie de Libye qui dérivait depuis deux jours. Le groupe comportait 7 femmes et 14 mineurs âgés de moins de 10 ans et un bébé de 4 mois.

Lundi 29 mars 2021, le navire humanitaire a procédé à deux nouveaux sauvetages, portant à 219 le nombre d'exilés à bord. Parmi eux figurent 13 femmes dont deux enceintes, 56 mineurs, 17 enfants âgés de moins de 10 ans et un bébé de 4 mois.

Mardi 30 mars 2021, une femme enceinte de six mois et son frère ont été évacués vers l'Italie pour raisons médicales. Le lendemain, une fillette de sept ans a perdu connaissance à bord du navire humanitaire et a, elle aussi, été prise en charge par les garde-côtes italiens avec ses parents et ses frères. La famille est arrivée mercredi soir sur l'île italienne de Lampedusa.

Le navire a obtenu jeudi 1er avril 2021 l'autorisation de débarquer à Pozzallo, en Sicile, les 209 migrants secourus au large de la Libye.

Actuellement L'Open Arms est le seul navire humanitaire dans la SAR zone,

Le SeaWatch3

Après sept mois de blocage entre juillet 2020 et février 2021, le Sea Watch 3 de l'ONG allemande a été à nouveau immobilisé par les garde-côtes italiens, dans la soirée du dimanche 21 mars 2021. Le navire se trouve dans le port sicilien d'Augusta où il avait été autorisé, le 3 mars 2021, à débarquer 363 migrants secourus quelques jours plus tôt. Cette mesure a été prise par les autorités italiennes car le Sea Watch 3 était en violation des règlements sur la sécurité de la navigation, la prévention des incendies à bord, la protection de l'environnement et la formation de l'équipage, selon les garde-côtes. Au moins une demi-douzaine de navires humanitaires ont été bloqués par l'Italie durant l'été 2020. Fin septembre, plus aucune ONG de sauvetage des migrants en Méditerranée ne patrouillait au large de la Libye. Les navires n'ont pu reprendre leurs activités qu'au terme de longs combats judiciaires et des mois d'attente. L'Ocean Viking (voir ci-dessous) est

actuellement le seul navire humanitaire au large de la Libye. Il doit être rejoint sous peu par l'Open Arms. Mais les autorités italiennes accusent également les ONG de connivence avec les trafiquants de migrants libyens pour secourir et débarquer les candidats à l'exil en Europe. Sont concernés pour le moment : Save the Children qui affrète le bateau Vos Hestia, l'allemande Jugend Rettet qui affrète le bateau Iuventa et Médecins sans frontières.

Le Sea Watch 3, fin mars 2021, est toujours immobilisé par les autorités italiennes pour raisons de sécurité après avoir repris ses missions de sauvetage depuis à peine un mois.

L'Ocean Viking

Mercredi 10 mars 2021, L'Ocean Viking a quitté Marseille après une escale et une période d'auto-isolement des équipes en raison de la crise sanitaire, puis une phase de ravitaillement. Il retourne en Méditerranée centrale pour sa 11ème mission de recherche et de sauvetage. Le lundi 15 mars 2021, il était au large des côtes de Tunisie. Durant le temps pour rejoindre la zone, les équipes de sauvetage, médicale et de soins ont effectué des entraînements en naviguant vers la Méditerranée centrale, où au moins 194 personnes sont mortes ou ont disparu en mer depuis janvier 2021.

L'Ocean Viking a porté assistance jeudi 18 mars 2021 à une embarcation de migrants en détresse au large des côtes libyennes. Parmi les 10 naufragés, tous de nationalité libyenne, se trouvent deux femmes, trois enfants et un bébé. Fait rare, un navire des garde-côtes libyens présent dans la zone a demandé aux humanitaires d'assister les migrants à bord de l'embarcation. Les femmes, les enfants et le bébé vomissaient sans discontinuer, laissant craindre une déshydratation. Autre fait inhabituel : une personne a refusé d'embarquer sur le navire humanitaire et a demandé à retourner en Libye. L'homme a finalement été pris en charge à bord du navire des garde-côtes libyens (voir suite ci-dessous : Libye). Un second sauvetage a eu lieu dimanche 21 mars 2021 : 106 personnes dont 67 mineurs et huit femmes. Ces derniers sont originaires du Burkina Faso, du Cameroun, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, du Mali et de la Sierra Leone. Mardi 23 mars 2021, le navire a pu accoster au port d'Augusta, en Sicile, avec 116 rescapés où ils ont débarqué. L'Ocean Viking de SOS Méditerranée est en quarantaine en Sicile.

TUNISIE

Mardi 9 mars 2021, la garde nationale maritime tunisienne a secouru 139 migrants et repêché 14 corps dont ceux de quatre enfants après le naufrage de deux embarcations au large de Sfax dans l'est de la Tunisie. Les recherches sont toujours en cours pour trouver d'autres survivants et corps, et le bilan pourrait augmenter

LIBYE

Depuis plusieurs semaines, les autorités libyennes multiplient les opérations de lutte contre le trafic de migrants, jusque là peu nombreuses. Vendredi 5 mars 2021, la ville de Bani Walid ou Beni Ulid (à une centaine de kilomètres au sud de Tripoli) a été visée : elle est tristement célèbre pour être l'une des plaques tournantes du trafic d'êtres humains.

L'opération a concerné six sites appartenant aux plus célèbres trafiquants d'êtres humains en Libye. Soixante-dix migrants africains retenus dans des prisons clandestines ont ainsi été libérés et plusieurs trafiquants ont été interpellés. Lors de cette opération, des preuves filmées de tortures exercées sur des migrants ont été retrouvées. Ces vidéos étaient envoyées aux familles des migrants afin de leur soutirer de l'argent en échange de la libération de leurs proches. Les femmes disparaissent de la prison de 19h à 7h du matin, elles sont violées toutes les nuits à l'extérieur. L'un



des trafiquants les plus notoires du pays a été appréhendé ainsi que d'autres criminels étrangers qui enlevaient, tuaient et torturaient leurs victimes

Mercredi 10 mars 2021, nouvelle opération de libération de migrants à Beni Ulid. 120 migrants, pour la plupart originaires d'Égypte, qui étaient retenus en otage par des trafiquants dans une prison clandestine de la ville, ont été libérés après l'assaut contre des repaires de trafiquants d'êtres humains par une unité d'élite des forces armées de l'ouest de la Libye. Les migrants libérés avaient été victimes d'actes de torture et d'extorsion de la part de leurs geôliers.

Pour le mois de février 2021, 3 484 migrants ont été reconduits en Libye ; en novembre 2020 seulement un peu plus de 1 700 personnes avaient été ramenées en Libye. Plus de 3 000 départs d'embarcations auraient eu lieu. Cela pourrait être dû au temps anormalement chaud depuis le mois de janvier, à la mer très calme, à une amélioration des opérations maritimes libyennes ? Lorsque les migrants sont interceptés au large des côtes libyennes, ils refusent de revenir en Libye, où ils savent qu'ils iront en centre de détention. Au large des côtes, ils espèrent apercevoir un navire humanitaire, au péril de leur vie. Plus de 291 personnes ont déjà perdu la vie en mer Méditerranée depuis le 1er janvier 2021.

Alarm Phone, la plate-forme d'aide aux migrants en détresse en mer, a annoncé la disparition d'environ 60 migrants en Méditerranée, le jeudi 18 mars 2021. Le moteur de leur embarcation a pris feu en plein milieu de la mer dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 mars, quelques heures après leur départ de Zouara, en Libye. Le capitaine du bateau a utilisé un briquet pour observer le moteur et le carburant a pris feu. Une partie des migrants est allée à l'eau à cause du feu brûlant et n'a pas pu regagner le canot. Les naufragés paniqués ont contacté Alarm Phone vers 2h30 du matin, qui a alerté les autorités compétentes ainsi que l'Ocean Viking, présent dans la zone. Le navire humanitaire a lancé une opération de recherche, sans succès, faute d'avoir pu obtenir les coordonnées GPS du bateau. Alarm Phone affirme que les centres de coordination des secours en mer italien et maltais ont interrompu les appels de leur équipe et n'ont pas répondu aux appels ultérieurs. Les autorités libyennes, elles, n'ont tout simplement pas décroché le téléphone. Les autorités italiennes ont été appelées au moins 20 fois. Environ 45 personnes ont finalement été secourues dans la matinée par des pêcheurs, et transférées sur un navire des garde-côtes libyens. Ces derniers ont également remonté à bord cinq cadavres.

Les 27/28 mars 2021, au moins 480 candidats à l'exil ont été interceptés par les garde-côtes libyens. Depuis le début de l'année 2021, 4 500 migrants qui tentaient la traversée de la Méditerranée à destination de l'Europe ont été ramenés en Libye.

Qu'en est-il des garde côtes libyens ?

Jeudi 18 mars 2021, l' Ocean Viking a reçu une alerte de l'ONG Alarm Phone pour rechercher une embarcation possiblement en grande difficulté. Il a ensuite un appel d'une vedette de la sécurité côtière libyenne patrouillant, indiquant que sur un petit bateau en fibre de verre, un modèle régulièrement utilisé par les pêcheurs libyens, il y avait deux malades. L'Ocean Viking se trouvait alors dans les eaux internationales mais dans la zone de recherche et de sauvetage libyenne.

Depuis juin 2018, les autorités libyennes sont censées y coordonner les activités de recherche et de sauvetage de bateaux en détresse. Jusqu'à cette date, ce rôle était joué par l'Italie, mais l'Europe – et Rome en tête – a poussé Tripoli à prendre la main sur cette partie de la

Méditerranée. Sauf que ce transfert de compétences a entraîné la disparition d'une autorité coordonnant les opérations dans cette zone. Le centre de coordination de sauvetage libyen n'a jamais été en mesure de fournir cette coordination qui était si efficace avec le centre de secours maritime de Rome. Depuis, c'est un peu comme travailler à l'aveugle. La demande d'intervention de la part des autorités libyennes était donc inhabituelle.

L'intervention a eu lieu (voir ci-dessus). Mais l'un des rescapés reste dans le petit bateau et exprime sa volonté de rentrer en Libye. Il dit qu'il va appeler la vedette de la sécurité côtière à la rescousse. Un bateau libyen approche du petit bateau : l'homme monte à bord et la vedette repart tractant le petit bateau derrière elle. D'après plusieurs témoignages recueillis, la vedette de la sécurité côtière aurait abordé le bateau fuyant la Libye "*Environ un quart d'heure*", avant de contacter l'Ocean Viking. "*Il s'est approché de nous. Il était armé. Et il nous dit de choisir : ' Il y a cette ONG pas très loin. Nous pouvons vous emmener jusqu'à eux et on repart avec votre bateau. Ou alors nous vous ramenons en Libye'*". Il assure ne pas avoir versé d'argent à cet homme mais estime que la vente du bateau peut rapporter entre "*40 000 et 50 000 dinars*" (entre 7 500 et 9 500 euros). Deux jours plus tard, la sécurité côtière libyenne confirme une partie du témoignage des personnes secourues, mais tient à souligner que la vedette n'a pas amené l'embarcation depuis la côte. L'homme précise aussi qu'ils appartiennent à l'administration générale de la sécurité côtière (GACS), du ministère de l'Intérieur, et non aux garde-côtes (du ministère de la Défense). Les deux branches sont chargées de la surveillance côtière mais la première (GACS selon l'acronyme anglais) dépend du ministère de l'Intérieur et la seconde du ministère de la Défense.

Mardi 30 mars 2021, une embarcation transportant environ 80 migrants a chaviré au large des côtes libyennes, provoquant la mort de cinq personnes : deux femmes et trois enfants. Les naufragés avaient contacté la plate-forme d'aide aux migrants en détresse en mer : Alarm Phone en début de matinée. Toute la journée, Alarm Phone a alerté sur la situation à bord du canot. Ce n'est qu'à 11h52 que le collectif parvient à entrer en contact avec les garde-côtes libyens. Vers 16h30, la situation s'aggrave encore un peu plus. En fin d'après-midi, soit 10 heures après avoir alerté les garde-côtes libyens, le collectif affirme qu'aucune opération de sauvetage n'a été mise en place. L'opération de sauvetage ne sera lancée qu'en début de soirée. Des pêcheurs présents dans la zone, accompagnés par les garde-côtes libyens, ont finalement procédé au sauvetage de l'embarcation et 77 personnes ont pu être secourues. Toutes ont été envoyées en Libye et transférées en centre de détention. Les autres, les migrants qui ont péri, sont morts à cause de la non-assistance délibérée à des personnes en danger. Au total, 400 migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye mardi soir.

Mercredi 31 mars 2021, un groupe de 138 migrants a été interceptés au large de la côte ouest de la Libye et ramené à la base navale de la capitale Tripoli par les garde-côtes.

Bruxelles a mis en place une mission d'assistance à la frontière en Libye pour aider les autorités libyennes à contrôler leurs frontières, et les départs clandestins vers le territoire européen. Ces deux agences sont soutenues par l'Union européenne dans la lutte contre l'immigration clandestine. En 2020, les deux branches de la sécurité côtière libyenne ont intercepté 11 891 personnes qui tentaient de quitter la Libye par la mer ; un chiffre en augmentation de près de 30% par rapport à l'année précédente. Et l'Union Européenne entend prolonger sa mission d'assistance à la frontière deux ans de plus pour un coût estimé entre 67 et 70 millions d'euros. Le directeur de la sécurité côtière, a assuré avoir pour objectif commun avec L'UE la lutte contre le trafic et le crime organisé. Mais au regard des événements de la semaine dernière, l'objectif pourrait avoir besoin d'être réaffirmé.

MALTE

Un groupe de migrants a été transféré en France depuis Malte, jeudi 18 mars 2021, dans le cadre des accords de relocalisation passés entre les pays de l'Union européenne. En situation irrégulière, ces personnes verront leur demande d'asile examinée par la France. Ils font partie des rares demandeurs d'asile arrivés sur cette île à être transférés dans un autre État-membre de l'UE. Plus tôt ce mois-ci, deux transferts avaient été effectués vers le Luxembourg et le Portugal. Cependant, le gouvernement maltais estime toujours que les arrivées dépassent encore la capacité de l'île en matière de traitement des demandes d'asile.

UNION EUROPEENNE

Le conseil de l'Europe accuse

Le 9 mars 2021, le Conseil de l'Europe accuse : "Les pays européens ne protègent pas les réfugiés et les migrants qui tentent de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée. Ce recul dans la protection des vies et des droits des réfugiés et des migrants s'aggrave et cause chaque année des milliers de morts qui pourraient être évitées". La « réponse [de l'Europe] est l'un des exemples les plus flagrants de la façon dont les mauvaises politiques migratoires portent atteinte aux droits humains et coûtent la vie à des milliers d'êtres humains". "La situation des droits humains dans la région méditerranéenne reste déplorable", et s'est "encore détériorée". Sur la période observée, entre juin 2019 et fin 2020, plus de 2 600 décès ont été comptabilisés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le rapport souligne que ce chiffre est sans doute sous-estimé, les noyades et les naufrages se produisant bien souvent hors des radars. Depuis le début de l'année 2021, plus de 250 personnes ont déjà perdu la vie en mer Méditerranée.

La détérioration de la situation est due au « retrait progressif des navires affrétés par les États", en même temps que les entraves administratives et judiciaires infligées aux ONG. "L'approche des États consiste encore à limiter le travail vital des ONG, plutôt que de considérer qu'elles comblent les lacunes laissées par leur propre désengagement". Le désengagement des États européens vise à laisser les Libyens gérer la situation dans la région méditerranéenne alors même que le pays est en plein chaos, incapable d'y garantir les droits de l'Homme. Les États européens veulent "accroître la possibilité" que les personnes en mer soient interceptées par les garde-côtes libyens et ramenées dans ce pays, malgré les "graves violations des droits humains" qui y sont commises contre les migrants, peut-on lire dans le rapport. "Il est grand temps que les pays européens mettent fin à cette tragédie honteuse et adoptent des politiques migratoires respectueuses des droits de l'Homme. C'est maintenant que les États membres doivent agir pour sauver des vies. Il s'agit là d'une question de vie ou de mort - mais aussi de la crédibilité de l'engagement des pays européens à l'égard des droits de l'Homme". Mais le Conseil de l'Europe n'a pas de pouvoir contraignant.

ALLEMAGNE

Un réseau de passeurs a été démantelé mercredi 17 mars 2021 en Allemagne, avec l'aide d'Europol. L'enquête, débutée en septembre 2020, a abouti à la perquisition de six appartements dans différentes villes du pays et l'interpellation de trois trafiquants, de nationalité syrienne, turque

et serbe. Les suspects auraient fait passer environ 80 migrants, pour la plupart originaires de Turquie, d'Égypte et de Syrie, à bord de camions et de petites camionnettes. Les exilés, partis de Turquie, traversaient la route des Balkans puis la République Tchèque et la Pologne avant d'atteindre l'Allemagne. Le prix du voyage, fixé par les passeurs, pouvait aller de 3 500 à 12 000 euros par personne. Des documents ont été saisis par les forces de l'ordre. Si aucun blessé n'a été déploré lors de ces passages, les migrants ont voyagé dans des "conditions mettant leur vie en danger" selon les enquêteurs.

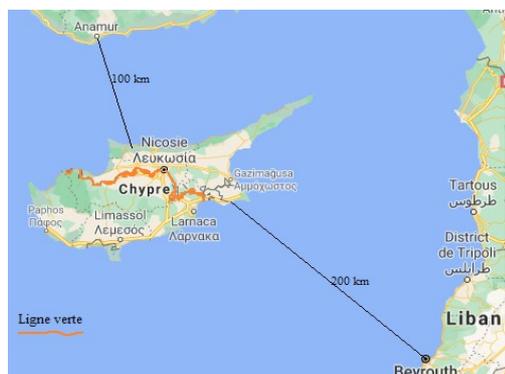
Tareq Alaows, étudiant en droit en Syrie, engagé dans l'aide humanitaire pour le Croissant-Rouge avant de rejoindre l'Europe depuis la Turquie vers l'île grecque de Lesbos, renonce à son rêve et retire sa candidature aux **élections fédérales** allemandes de septembre 2021 en raison d'attaques racistes "massives et effrayantes" dont il fait l'objet, ont déclaré mardi les Verts, sa formation politique. Le ministre des Affaires étrangères a déploré cette décision. C'est terrible pour la démocratie allemande que cette candidature échoue face aux menaces et au racisme.

A son arrivée en Allemagne, il avait d'abord été hébergé dans un gymnase de Bochum. Il a appris l'allemand six mois en traduisant des extraits de la Loi fondamentale (Constitution) à l'aide de son smartphone. Choqué par les conditions de vie qu'il découvre en Allemagne, il co-fonde une initiative plaidant en faveur de meilleures conditions de logement pour les migrants et d'une plus grande participation de ces derniers dans les prises de décision. En 2018, il crée l'organisation de sauvetage de migrants en mer, Seebrücke, et en devient le porte-parole.

En dix ans, 790 000 Syriens se sont installés en Allemagne.

CHYPRE

Une trentaine de kilomètres de barbelés ont été érigés cette semaine à l'ouest de Nicosie, la capitale de Chypre, petite île méditerranéenne divisée entre le nord, reconnu uniquement par la Turquie, et le sud, membre de l'Union européenne depuis 2004.



Depuis le 8 mars 2021, les autorités chypriotes ont commencé à déployer des barbelés situés le long de la "Ligne verte", frontière séparant le sud de l'île, membre de l'Union européenne (UE), et le tiers-nord, reconnu uniquement par la Turquie. Cette mesure serait justifiée par l'afflux de plus en plus important de migrants clandestins qui débarquent au nord de l'île et traversent jusqu'au sud pour pouvoir demander l'asile en Europe. Longue de 180 kilomètres et contrôlée par les Nations Unies, la "Ligne verte" traverse le centre historique de la capitale Nicosie, où une zone tampon large de seulement quelques mètres sépare les deux côtés.

Aux alentours, les zones rurales étaient totalement ouvertes. Des migrants en provenance du Moyen-Orient ou d'Afrique se rendent par des vols commerciaux en Turquie où ils n'ont pas besoin de visa pour entrer. Ils rejoignent par avion "la partie turque" de l'île puis entrent dans la partie européenne en passant la frontière à travers champs. Actuellement une trentaine de kilomètres de barbelés ont été installés au niveau de plusieurs points de passage stratégiques à l'ouest de Nicosie. Cette mesure a suscité de vives critiques de la part du parti d'opposition qui y voit un renforcement "de la division" de l'île de Chypre. Cette frontière en barbelée intervient à un mauvais moment et ne facilite pas les discussions de paix entre nord et sud. Le gouvernement chypriote a défendu sa nouvelle frontière en assurant qu'elle était construite dans le respect des réglementations européennes et que « Bruxelles » et les autorités onusiennes locales avaient été informées de cette mesure avant de

mettre les barbelés. Il s'agissait simplement d'une mesure de sécurité publique pour empêcher "l'afflux incontrôlé de migrants que la Turquie alimente à dessein".

CROATIE

Vendredi 5 mars 2021, des migrants qui se déplaçaient en groupe venaient de franchir illégalement la frontière entre la Bosnie et la Croatie lorsqu'ils se sont retrouvés dans une forêt infestée de mines (depuis la guerre des années 1990). Dans l'explosion d'une mine antipersonnel, un migrant a été tué et quatre autres blessés. Identifiés lors d'un survol de la zone en hélicoptère, les migrants ont attendu de longues heures avant que les forces spéciales ouvrent un corridor de 500 mètres pour les faire sortir. Ils ont été hospitalisés, dont un dans un état grave. Une dizaine d'autres migrants avaient fui.

Un camion qui transportait des tonnes de rouleaux de papier dans lequel se cachaient des migrants s'est renversé, dans la matinée du lundi 22 mars 2021, près de la ville croate d'Okucani, située à proximité de la frontière avec la Bosnie. Quatre migrants sont décédés dans cet accident qui s'est produit sur une autoroute. Au moins 11 migrants, de nationalité syrienne, ont été transportés dans des hôpitaux des environs à la suite de l'accident. Certains des migrants à bord sont tombés du véhicule mais d'autres ont été écrasés sous le poids des marchandises au milieu desquelles ils s'étaient dissimulés. La plupart des migrants étaient âgés d'environ 30 ans, mais deux enfants d'une dizaine d'années faisaient partie du groupe.

Dans la ville de Velika Kledusa, les migrants n'ont qu'un objectif : entrer en Croatie pour continuer leur route vers l'Europe de l'Ouest. Depuis les hauteurs de cette petite ville, on voit les drapeaux croates et européens voler sur les postes frontières. Dans les squats et campements improvisés de Velika Kledusa, les migrants ne sont occupés que par le passage en Croatie. Pour certains, après des mois, voire des années, de présence en Bosnie, les tentatives se comptent par dizaines. À chaque tentative, il leur faut endurer la brutalité des policiers croates : "Ils nous déshabillent", "nous volent nos téléphones et notre argent", "nous frappent", "nous revenons en Bosnie en boxer".

L'association No Name Kitchen documente les violences policières à la frontière croate et participe au réseau Border violence monitoring. En octobre 2020, elle a publié un rapport sur les violences perpétrées par la police croate. Plusieurs cas de violences sexuelles avaient été recensés. En réaction, la commissaire européenne aux Affaires internes a déclaré "prendre très au sérieux" ces accusations. Et a réclamé à Zagreb une "enquête approfondie" sur ces violences après la publication du rapport. Zagreb continue de rejeter toute accusation de violences policières à sa frontière.

ESPAGNE

Depuis plusieurs semaines, les migrants sont "traqués" sur la route, dans les trains et dans la rue. À Hendaye, les gendarmes sont même entrés dans le jardin d'un particulier pour y extraire un exilé venu se cacher de la police. Des migrants ont aussi été arrêtés au-delà des 20 kilomètres de la frontière, un rayon dans lequel les contrôles d'entrée sur le territoire sont autorisés. Plusieurs personnes ont ainsi été interpellées à Bordeaux à leur descente du train et expulsées en Espagne. Seuls les Noirs sont constamment contrôlés par les policiers. Les mineurs non plus n'échappent pas à ces renvois, malgré la possession d'acte de naissance pour certains, synonyme d'une évaluation de leur minorité et d'une prise en charge par le département.

On pourrait croire que le doublement des effectifs aux frontières françaises, annoncés par le Président Macron, pour lutter contre la menace terroriste et les trafics est surtout fait pour limité

l'immigration. Depuis début janvier 2021, plus de 15 points de passage sur les 650 kilomètres de frontière qui séparent l'Espagne de la France pour contenir la pandémie de Covid-19, sont surveillés par 230 policiers et militaires. De nombreuses expulsions, qui sont devenues la norme, se font en dehors de tout cadre légal. Les exilés n'ont en effet pas la possibilité de déposer une demande d'asile, et aucun document de renvoi ne leur est délivré par un juge, comme le prévoit la loi.

Malgré la pression policière et les violations de leurs droits, les migrants restent déterminés à continuer leur route. Résultat : ils prennent de plus en plus de risques pour échapper aux forces de l'ordre. Quelques-uns ont même tenté d'atteindre la France en traversant la frontière de la Bidassoa, qui sépare les deux pays. Un itinéraire jusque-là jamais emprunté par les exilés.

Samedi 13 mars 2021, un homme assis au bord de l'eau avec des amis, porte secours à un jeune homme venu de l'autre côté de la rivière. Des associations et citoyens du Pays basque redoutent un drame, et se battent pour empêcher que leur rivière ne devienne un cimetière.

Dimanche 28 mars 2021, au moins deux migrants ont trouvé la mort dans le chavirement de leur embarcation de fortune au large de la localité de Mazarron, dans le sud-est de l'Espagne. Trois personnes ont été secourues et neuf sont disparues.

Canaries

En janvier et février 2021, 2 341 migrants ont débarqué dans l'archipel, contre 1 103 sur les deux premiers mois de 2020

L'Espagne accélère le rythme des expulsions des migrants débarqués récemment aux Canaries. Elles concernent les migrants marocains qui étaient 11 998 sur les 23 023 arrivés au Canaries en 2020. En 2019, seulement 2687 migrants étaient arrivés. Depuis le mois de décembre 2020, chaque semaine, quatre vols transportent une vingtaine de Marocains, menottés pendant toute la durée du vol, et escortés par des policiers espagnols, à Laâyoune, au Sahara occidental, un territoire situé au sud du Maroc et revendiqué par Rabat. C'est depuis les côtes de cette région que les embarcations de migrants prennent la mer en direction des îles Canaries.

Les garde-côtes espagnols ont secouru 107 migrants pendant le week-end du samedi 6 mars et du dimanche 7 mars 2021, au large des Canaries. Samedi 6 mars, un bateau transportant 15 hommes a été retrouvé au large de l'île de Tenerife, puis 41 autres migrants, tous originaires d'Afrique sub-saharienne, a été secouru près de Grande Canarie. Dimanche 7 mars, 49 hommes et deux femmes ont été pris en charge, au large de Grande Canarie.

Le mardi 5 mars 2021, au moins cinq migrants africains sont décédés en tentant de rejoindre les Canaries à bord d'une embarcation de fortune contenant une cinquantaine de personnes. 5 migrants ont perdu la vie, les 47 rescapés récupérés par les secouristes ont débarqué au port d'Arguineguín où ils ont été pris en charge et examinés. Deux d'entre eux, souffrant de "pathologies mineures", ont été transférés vers un hôpital.

Les secouristes espagnols ont porté assistance à 52 migrants en détresse sur un canot de fortune au large de l'île de Grande Canarie dans la soirée du 16 mars 2021. Originaires d'Afrique sub-saharienne, le groupe était composé de 29 femmes, 14 hommes et 9 mineurs. Parmi ces derniers, une fillette malienne de deux ans a pu être réanimée in extremis par deux médecins de la Croix-Rouge qui ont procédé notamment à un massage cardiaque depuis le quai du port d'Arguineguín où les migrants ont été débarqués. Mais elle est décédée dimanche 21 mars 2021. 14 personnes, dont six enfants et une femme enceinte, ont dû être hospitalisées. Elles souffraient principalement d'hypothermie. Une femme de 25 ans se trouve également dans un état grave. Un avion sillonne la zone où le sauvetage a eu lieu afin de tenter de retrouver quatre embarcations totalisant environ 200 migrants qui ont envoyé des appels de détresse mardi 16 mars 2021.

Pour éviter l'expulsion

Depuis un mois, une soixantaine de migrants ont installé un camp de fortune non loin de la capitale de Grande Canarie, Las Palmas. Perché sur une falaise balayée par les vents, le lieu a beau être l'un des plus importants, il n'est pas unique. Certains migrants dorment en petits groupes dans des parcs ou se cachent la nuit dans des ravins et même sous des camions. Sinon ils sont chassés par la Police.

Ils ont quitté volontairement les centres de la Croix-Rouge dans lesquels ils étaient hébergés. Ils sortent des structures d'accueil car ils ont peur d'être transférés à Las Raíces (grand camp d'hébergement de 1 400 places situé à Tenerife) et renvoyés dans leur pays d'origine. Ils veulent de l'aide pour pouvoir commencer à travailler. Reste que les migrants débarqués ces derniers mois aux Canaries se sentent piégés. C'est une véritable prison à ciel ouvert. Les transferts vers le continent se font au compte-goutte et ne concernent que les personnes dites vulnérables. Les autres, n'ont aucune perspective et sont bloqués aux Canaries, pourtant si proches de leur rêve européen.

Ténérife

Vendredi 26 mars 2021, deux femmes et un homme, tentant eux aussi de rejoindre l'Espagne, ont péri en mer au large de l'île de Tenerife. Ils se trouvaient à bord d'un bateau de migrants surchargé, parmi lesquels 41 personnes (dont une femme, un bébé et quatre enfants) ont pu être sauvées. Des pêcheurs, qui avaient donné l'alerte en voyant le bateau en détresse, ont également sauvé cinq autres occupants de l'embarcation et récupéré les corps de deux femmes.

Melilla et Ceuta (enclave espagnole au nord du Maroc)

Lundi 8 mars 2021, vers 6h, plus de 150 personnes massées du côté marocain de la frontière ont foncé en direction de la frontière : 59 migrants ont réussi à franchir **la clôture** séparant l'enclave espagnole de Melilla du nord du Maroc. Les migrants qui ont réussi à entrer ont été immédiatement emmenés dans un centre de santé afin d'y être testés pour le Covid-19, puis mis en quarantaine. Ils seront ensuite placés dans l'unique centre d'accueil.

Mardi 30 mars 2021, une dizaine d'hommes migrants, sont arrivés à **la nage**, de nuit, probablement du port voisin de Beni Ansar, au Maroc, qui n'est qu'à une centaine de mètres. Ils ont été repérés et escortés par les forces de l'ordre jusqu'au seul centre d'accueil de migrants de Melilla. Les migrants pensent que nager est le chemin le plus rapide mais c'est surtout très dangereux, car il y a des courants marins trompeurs. Le 2 mars 2021, un migrant d'Afrique subsaharienne est décédé, deux autres personnes ont été sorties vivantes de l'eau.

Ceux qui traversent sont ceux qui ne peuvent pas payer des passeurs : La nage ne coûte rien. Les migrants essaient d'entrer dans le port [marocain] de Beni Ansar tôt le matin, à l'aube, pour ne pas être vu. Ce n'est pas évident, le port est assez surveillé. Ceux qui y arrivent se cachent toute la journée, et ils commencent de nager vers 1h ou 2h du matin. Ils achètent généralement des combinaisons et des palmes dans les marchés alentours., afin d'avoir moins froid et d'aller plus vite.

Au cours des deux premiers mois de l'année 2021, 389 migrants ont réussi à entrer ainsi à Ceuta et Melilla, une baisse notable par rapport aux 969 qui l'avaient fait au cours de la même période en 2020. Plusieurs centaines de migrants auraient tenté de rejoindre à la nage les enclaves espagnoles depuis le mois de septembre 2020.

L'an dernier, en pleine pandémie de coronavirus, 1 755 migrants sont entrés dans les deux enclaves par voie terrestre.

GRECE

Des milliers de migrants arrivent clandestinement en Grèce chaque année, principalement depuis la Turquie voisine. Si certains décident de demander l'asile en Grèce dans l'un des hot spots saturés des îles de la mer Égée, d'autres continuent leur chemin vers le nord du pays, souvent dans l'espoir de gagner un autre pays de l'Union européenne. Sans solution d'hébergement, nombreux sont ceux qui se retrouvent à dormir à la rue ou à squatter des bâtiments abandonnés comme à Thessalonique en attendant de poursuivre leur route. Lors d'une intervention des pompiers pour un incendie dans un bâtiment abandonné de Thessalonique, les corps de trois migrants algériens ont été découverts. Un quatrième homme se présentant comme Marocain a survécu.

Incendie du camp de Moria : Deux jeunes Afghans condamnés à cinq ans de prison

Dans la soirée du 9 mars 2021, au terme de six heures d'audience, deux Afghans à peine majeurs ont été reconnus coupables d'avoir allumé les incendies du camp de Moria (Lesbos) en septembre 2020, par la cour de Mytilène à Lesbos. Âgés de 17 ans au moment des incendies, ils écoperont tous deux de cinq ans de prison ferme. Les deux jeunes qui doivent être transférés à la prison pour mineurs et jeunes adultes d'Avlona, à 45 km au nord d'Athènes, ont fait appel du jugement. L'ONG Legal Centre of Lesbos qui représente ces deux migrants arrivés en Grèce, comme mineurs non accompagnés a dénoncé "le manque de preuves crédibles", estimant que l'issue du procès était malheureusement certaine. "La culpabilité des accusés a été déterminée par l'État avant même la tenue du procès. Le Ministre de la migration et de l'asile lui-même a déclaré dans un entretien accordé le 16 septembre 2020 que 'le camp avait été incendié par six réfugiés afghans qui ont été arrêtés'", balayant d'un revers de manche le principe fondamental de la présomption d'innocence.

Les avocats déplorent également la présence de 17 témoins contre les accusés, la plupart s'en tenant à raconter uniquement les dommages matériels et financiers qu'ils ont subis à la suite des incendies. À l'inverse, les accusés n'ont eu le droit d'appeler qu'un seul témoin chacun. "Il nous a semblé clair que le tribunal était déterminé à clore le procès aujourd'hui afin d'éviter que les accusés - arrêtés en tant que mineurs - ne dépassent la durée légale de détention provisoire de six mois maximum", poursuit l'ONG. À moins que leur sentence ne soit annulée ou allégée en appel, les deux jeunes devraient encore passer deux ans derrière les barreaux puisqu'ils seront éligibles à une libération anticipée après avoir servi la moitié de leur peine. Mais les choses auraient pu être bien pire pour les deux jeunes hommes", puisque "la seule condamnation pour incendie criminel aurait pu engendrer une peine maximale de 10 ans de prison".

Quatre autres jeunes Afghans arrêtés après les incendies se trouvent toujours en détention préventive, dans l'attente de leur procès.

Covid-19

En Grèce, 50 000 étrangers, qui n'ont pas de numéro de sécurité sociale, n'ont pas accès à la vaccination, Mais le virus continue de circuler si tout le monde n'est pas vacciné. Peu importe qu'ils aient des papiers ou non.

Mettre de l'ordre en Grèce au sujet des migrants

Lundi 29 mars 2021, la commissaire européenne chargée des migrations, après une visite dans un centre pour demandeurs d'asile à Lesbos a indiqué que l'Union européenne allait allouer 276 millions d'euros pour la construction ou la rénovation, avant l'hiver 2021, de cinq camps de migrants sur les îles grecques : de Samos, Chios, Kos et Lesbos. D'ici septembre 2021 un nouveau camp d'accueil sur la commune de Pali, à une demi-heure de Mytilène (la capitale de Lesbos) doit

être mis en place. La commissaire à appeler la Turquie à urgemment réadmettre les migrants renvoyés de Grèce. La Grèce a voulu renvoyer près de 1 500 migrants déboutés du droit d'asile vers la Turquie, mais cette dernière a refusé de les recevoir malgré un accord de rapatriement entre l'UE et la Turquie signé en 2016. La commissaire européenne a demandé à la Grèce de faire plus et d'enquêter sur les accusations de refoulements de migrants par les garde-côtes grecs en mer Égée. Cette visite a lieu alors que les chefs de l'UE sont attendus à Ankara le 6 avril 2021.

Samos, statut de réfugié... et après ?

Originaire de la République Démocratique du Congo, il a obtenu le 1er mars 2021, avec sa femme et ses deux enfants, le statut de réfugié. L'entretien s'était tenu le 28 décembre 2020, plus d'un an après son arrivée dans le camp de Samos. Il a un dernier rendez-vous dans trois mois, en juillet 2021, afin de faire les dernières démarches pour qu'on leur délivre leur carte de réfugié. Mais on ne veut plus s'occuper d'eux, sa femme, qui a accouché d'un petit garçon le 12 février 2021, va devoir quitter le conteneur dans lequel elle est logée. Elle va revenir vivre avec le bébé dans la tente qu'ils occupent depuis leur arrivée en novembre 2019 avec leurs deux filles. Ils ne toucheront plus la somme allouée aux demandeurs d'asile (soit 210 euros par mois pour la famille) et n'auront plus aucune aide financière. Pour pouvoir quitter le camp, ils doivent trouver un logement par leurs propres moyens, alors qu'ils n'ont pas de travail et ne connaissent personne à Samos où il n'y a pas de travail de toute façon. Pour aller sur le continent ils n'en ont pas les moyens. Ils ont obtenu la protection mais sont toujours bloqués dans ce camp, comme d'autres qui ont obtenu leur statut de réfugié il y a un an et demi mais qui vivent toujours dans le camp de Samos.

ITALIE

Des tentatives pour criminaliser les opérations de secours en mer se développent en Italie.

Deux ONG, l'ONG internationale Save the Children - qui affrète le bateau Vos Hestia - et l'allemande Jugend Rettet - qui affrète le bateau Iuventa, sont accusés de collusions avec les passeurs. Ces bateaux humanitaires se seraient coordonnés avec des trafiquants de migrants pour fixer des points de rendez-vous en mer et éteindre leur système de localisation par satellite pour dissimuler leurs mouvements. Le navire Vos Hestia de Save the Children, est accusé d'être allé chercher les migrants directement sur les canots des passeurs puis d'avoir laissé "les trafiquants rentrer tranquillement en Libye".

Un procureur a ordonné la tenue d'un procès contre trois membres de MSF et un docker. Ils sont accusés d'avoir rejeté des déchets potentiellement toxiques de deux navires affrétés par l'ONG, l'Aquarius et le Vos Prudence. Ces deux navires sont soupçonnés d'avoir fait passer pour des ordures classiques plusieurs tonnes de déchets présentant un risque sanitaire. MSF répond que « Toutes nos opérations au port, y compris la gestion des déchets, ont toujours suivi des procédures standard. Les autorités compétentes n'ont pas contesté ces procédures ni identifié de risque pour la santé publique depuis que nous avons lancé nos activités en mer ».

Les quarantaines à bord de navires en pleine mer

Avec le covid-19, les migrants arrivés illégalement en Italie doivent en effet observer une période d'isolement dans les cabines de navires de croisière, à l'abri des regards. Actuellement, cinq bateaux de croisière sont utilisés, près des côtes de la Sicile. Ils sont à l'encre, en pleine mer. Des centaines de personnes peuvent être logées à bord : Le ferry GNV Rhapsody a accueilli jusqu'à 868 migrants en quarantaine. Il n'y a pas de réel suivi médical des passagers à bord.

Il y a violation du droit maritime international, selon lequel une personne secourue doit être débarquée dans "un endroit sûr". Or, un endroit sûr est obligatoirement situé sur la terre ferme. Ces

mesures de confinement sont discriminatoires envers les migrants car elles impliquent des privations de liberté personnelle et des atteintes à leurs droits constitutionnels.

112 migrants débarquent en Italie

Lundi 8 mars 2021, 112 migrants, dont des femmes et des enfants, entassés sur un voilier d'une dizaine de mètres ont débarqué au port de Leuca, dans la région des Pouilles. Ce groupe d'exilés, pour la plupart originaires d'Irak, d'Iran et de Syrie, a parcouru plus de 1 000 kilomètres en mer pour atteindre le sud de l'Italie. Le canot a pris la mer depuis la ville de Marmaris, au sud-ouest de la Turquie, le 3 mars 2021. Un "bateau-mère" aurait effectué une grande partie du voyage avant de transférer les passagers sur un voilier, à quelques kilomètres des côtes italiennes.

Ce débarquement n'est pas un événement isolé. D'autres arrivées ont été recensées ces dernières semaines dans les Pouilles, mais aussi en Calabre et en Campanie. Si certains migrants quittent les côtes turques de manière autonome, d'autres se cachent dans des navires commerciaux. C'est le cas des 26 Irakiens découverts le 14 janvier 2021 au port de Salerne, dissimulés dans deux conteneurs appartenant au navire Vento di Scirocco, parti de Turquie.

En 2020, plus de 1 200 personnes en provenance de Turquie ou de Grèce ont atterri dans les Pouilles et 2 500 en Calabre. La forte présence militaire en mer Égée, rendant de plus en plus difficile le passage de la Turquie vers la Grèce, provoquerait une augmentation des tentatives de traversée vers l'Italie, malgré la dangerosité du voyage. Les réseaux de passeurs s'adaptent : quand une route est fermée, une autre s'ouvre ailleurs.

Depuis le début de l'année, plus de 3 500 migrants sont arrivés clandestinement en Italie par la mer selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Près de 530 000 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes depuis le début de 2015, dont quelque 6 000 depuis le début de l'année.

EUROPE

BOSNIE

Les autorités bosniennes ont déclaré vendredi 5 mars avoir déplacé plus de 115 migrants (34 familles avec 53 enfants) dans des centres pour demandeurs d'asile dans le nord-ouest du pays. Jusqu'à présent, ces personnes avaient trouvé refuge dans huit maisons abandonnées de la région dans l'attente de pouvoir passer en Croatie, et donc de rejoindre l'Union européenne. Ces bâtiments insalubres étaient dénués d'équipements de base. Si la plupart de migrants vivent dans des camps gérés par l'État, beaucoup d'autres dorment dans des conditions indignes en tentant de franchir la frontière. Ils dénoncent par ailleurs régulièrement les "pushbacks" et la violence perpétrées par la police croate. Environ 9 000 personnes, originaires d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sont actuellement bloquées dans ce pays des Balkans, en attendant de pouvoir rejoindre l'Europe de l'ouest.

Entre camps surpeuplés et squats, insalubres, ces milliers de migrants qui attendent en Bosnie sont condamnés à vivre "comme des animaux". À l'écart du centre-ville de Bihac, des centaines de personnes migrantes ont trouvé refuge dans un ensemble de bâtiments abandonnés. Sur le sol du vaste site, les ordures se mêlent à la boue. Toutes les fenêtres des bâtiments ont disparu et le toit de certains d'entre eux s'est effondré. Les exilés se sont installés dans les parties les moins abîmées. Les plus grands espaces leur servent à se réunir autour d'un feu, les plus petits à dormir. La police évacue de squat et conduit les résidents dans le camp de Lipa, à une trentaine de

kilomètres de Bihac, mais dès qu'ils sont descendu, ils retournent près de la frontière croate pour tenter de la franchir ; autant de fois qu'il faut !

En contrebas du cimetière Humci, à Bihac, plusieurs stèles de tombes, vertes, comportent la mention "NN Lice", "Personne non-identifiée" en bosnien. Sur certaines, le lieu du décès a été ajouté. Juste devant, une minuscule tombe est surmontée d'une stèle où ne figure qu'une année, "2020" et un prénom, "Noman". Celui d'un enfant mort avant son premier anniversaire. Parmi les migrants qui reposent dans ces tombes, à une vingtaine de kilomètres à peine de la frontière croate, aucun n'a plus de 40 ans. Et aucun n'est mort de mort naturelle : noyé dans la rivière, mort de maladie ou ayant succombé à des blessures après avoir été poignardé. Ces jeunes sont enterrés loin de leur terre et de leur famille. Des corps ont été trouvés dans les collines, près des camps mais aussi en pleine rue. Certains décès de migrants sont parfois la conséquence d'actes criminels : des groupes de personnes étrangères mal intentionnées attaquent régulièrement les migrants qui tentent de passer la frontière croate pour leur voler leur argent ou leurs affaires.

ROYAUME-UNI

La Border force anglaise a procédé, dimanche 7 mars 2021, à l'interception de trois embarcations totalisant 50 migrants. Depuis le début de l'année 2021, plus de 650 exilés, sur des canots, ont été interceptés dans la Manche par les autorités britanniques, soit le double du nombre de tentatives de traversées enregistrées l'année dernière à la même période.

Durcissement de la politique d'asile

La ministre britannique de l'Intérieur a présenté mercredi 24 mars 2021 à la Chambre des communes le plus grande refonte du système d'asile au Royaume-Uni depuis des décennies. Elle prévoit de ne plus accorder les mêmes droits aux personnes entrées légalement ou illégalement dans le pays. Si, comme plus de 60% des arrivées illégales, des migrant ont traversé un pays sûr comme la France pour arriver au Royaume-Uni, ils ne pourront pas entrer immédiatement dans le système d'asile comme c'est le cas actuellement. Les migrants entrés illégalement en Angleterre et dont la demande d'asile a abouti recevront un nouveau statut de protection, temporaire, et non plus un droit automatique à l'installation. Ils verront ce statut régulièrement réévalué pour être potentiellement expulsés du Royaume-Uni. Par ailleurs, leurs droits en matière de regroupement familial et leur accès aux prestations sociales seront limités. Les personnes dont la demande d'asile est refusée, seront expulsées rapidement. Le gouvernement veut que les sanctions encourues par les migrants qui tentent d'entrer illégalement dans le pays soient renforcées, et que les passeurs puissent écoper d'une peine de prison à perpétuité. Ces propositions créent un système injuste à deux vitesses, dans lequel le cas d'une personne et le soutien qu'elle reçoit sont jugés sur la façon dont elle est entrée dans le pays et non sur son besoin de protection. C'est a plus grande **attaque contre le droit d'asile** jamais vue.

En Angleterre, un groupe de 75 citoyens bénévoles s'improvisent depuis quelques mois veilleurs des côtes britanniques : Channel Rescue ("**Sauveteurs de la Manche**"), à la recherche de canots de migrants en détresse. Le but : s'assurer que les personnes qui arrivent au large du Kent au péril de leur vie soient correctement prises en charge et respectées, mais sans interférer ou prendre la place des agents de l'État. Étant donné que les départs depuis les côtes françaises se font généralement à la nuit tombée, estiment les militants, les équipes de Channel Rescue prennent place vers 5 heures du matin dans les environs de Douvres. En cas d'interception d'un bateau de migrants par la "Border Force", les coordonnées GPS, les heures et le nom des vaisseaux impliqués sont scrupuleusement relevés.

Les militants d'extrême-droite, très présents dans la région, intimident et harcèlent les migrants quand un bateau arrive dans un port. Il est également arrivé que ces militants partent à la rencontre d'un bateau de migrants au large pour leur dire 'Retournez d'où vous venez !

SERBIE

Depuis vendredi 26 mars 2021, la vaccination anti-covid-19 de migrants a débuté dans plusieurs camps, dont celui de Krnjaca près de Belgrade. Plus de 500 migrants, provenant principalement des pays de la région des Balkans et aussi de pays de l'UE, se sont enregistrés pour recevoir leurs doses.

AFRIQUE

ALGERIE

Malgré les critiques, l'Algérie continue de renvoyer en masse des migrants vers le Niger. Pour la seule journée du mardi 23 mars, 601 personnes ont été expulsées vers le désert, dont une majorité de ressortissants guinéens et maliens. La traversée du désert est risquée : Plusieurs personnes, abandonnées par les forces algériennes, ont d'ailleurs perdu la vie en tentant de rejoindre le Niger. A la frontière nigérienne, les migrants sont pris en charge par l'Organisation internationale des migrations (OIM) qui dispose de plusieurs centres dans le pays. Certains décident de rentrer chez eux, d'autres en revanche tentent de retourner en Algérie, ou essaient de rejoindre l'Europe via les côtes marocaines ou libyennes.

GAMBIE

En juillet 2005, un massacre d'au moins 59 migrants ouest-africains a eu lieu en Gambie. En exil en Guinée équatoriale depuis janvier 2017, l'ancien président fait l'objet, depuis décembre 2017 d'une Commission vérité et réconciliation pour enquêter sur les crimes présumés de son régime durant ses 22 ans de pouvoir. Selon Human Rights Watch (HRW) et TRIAL International, de nouveaux témoignages reçus par la Commission mettent clairement "en cause l'ancien président dans l'exécution sommaire des 59 migrants ouest-africains" et "devraient conduire à l'établissement des responsabilités pénales".

KENYA

Le ministre de l'Intérieur a donné 14 jours aux humanitaires pour établir un calendrier de fermeture. Il n'y a plus de place pour les négociations, le gouvernement ayant l'obligation de protéger le Kenya, puisque des attaques terroristes sont splanifiées depuis les camps. Depuis 2016, le Kenya cherche à fermer le camp de Dadaab situé près de la Somalie. A un moment la justice avait estimé que Nairobi ne pouvait pas contraindre les réfugiés à rentrer. En 2019, Les pays donateurs avaient fait pression, mettant en jeu des aides de millions de dollars de soutien dont le pays bénéficie. Maintenant, le camp de Kakuma, surtout peuplé de Sud-Soudanais, est visé. Démanteler ces camps, qui abritent plus de 500 000 réfugiés, est très complexe des points de vue logistique et humain. Les conditions de retour en Somalie et au Soudan du Sud, sont loin d'être idéales et beaucoup de réfugiés sont nés au Kenya ou y ont fondé une famille.

MAROC

Avec plus de quatre millions de vaccinés contre le Covid depuis la semaine dernière, le Maroc fait figure d'exemple en Afrique et surpasse même les taux de vaccination de la France ou encore de l'Italie. Le Royaume vise d'ici cet été l'immunité de quelque 25 millions de personnes, correspondant à toute sa population de plus de 18 ans. Toute, à l'exception des 20 000 personnes sans-papiers. En mettant de côté les sans-papiers, ceux-ci seront encore plus marginalisés et les efforts de vaccination risquent d'être anéantis car ils sont complètement mêlés à la population.

Un réseau d'immigration clandestine interpellé

La police marocaine a interpellé lundi 22 mars 2021, 15 personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau d'immigration clandestin et de traite d'êtres humains. Des fouilles dans les domiciles des suspects ont permis de saisir des reçus de virements liés à des activités d'immigration clandestine, d'importantes sommes d'argent, des téléphones portables, cinq voitures, des armes blanches, ainsi que des documents administratifs et des pièces d'identité au nom des candidats à l'immigration.

D'après les premiers éléments de l'enquête, les accusés seraient des personnes impliquées dans le recrutement des migrants au profit de passeurs étrangers, membres d'un réseau criminel opérant hors du Maroc. Les trafiquants auraient fait transiter les exilés du Maroc, vers l'Algérie afin de rallier l'Europe en traversant la mer Méditerranée depuis les côtes algériennes. Malgré la dangerosité de la traversée de la Méditerranée et une loi algérienne prévoyant des peines allant jusqu'à six mois d'emprisonnement pour les clandestins, les candidats à l'exil n'ont jamais été aussi nombreux sur les rives algériennes.

NIGER

Le Niger, une plaque tournante de l'immigration, voit passer des milliers de migrants africains chaque année sur son territoire. Certains, rêvant d'Europe traversent le désert depuis le nord du pays pour rejoindre l'Algérie ou la Libye puis franchir la Méditerranée. Plus de 800 (en 2020) ont été évacués de Libye placés temporairement dans l'un de deux centres d'accueil onusiens du continent qui leur est réservé. Lundi 29 mars 2021, le premier ministre nigérien a inauguré la campagne de vaccination anti-Covid dans son pays en se faisant vacciner. Il a appelé tous les citoyens à tout faire pour se faire vacciner, car c'est extrêmement important pour la santé des populations. Quelque 400 000 doses du vaccin Sinopharm ont été offerts par Pékin la semaine dernière, ainsi que des consommables tels que des tests antigéniques, des masques, des vêtements ou encore des gants afin de lutter contre la propagation du virus. Fait rare, parmi "les cibles prioritaires" de cette première phase de vaccination, les migrants et ressortissants étrangers vivant au Niger figurent, avec les agents de santé, les personnes âgées de plus de 60 ans ainsi que les Forces de défense et de sécurité (FDS, armée, police gendarmerie).

AMERIQUE

USA

Le président des USA a signé un moratoire pour les migrants arrivés aux USA avant novembre 2020 et mettant fin à la séparation des familles. Il a promis un nouveau statut pour les 11 millions de migrants irréguliers vivant déjà aux USA. Depuis quelques semaines, les États-Unis font face à un afflux de migrants en provenance d'Amérique centrale. Parmi eux, des hommes seuls, mais surtout des mineurs et des familles qui ne sont pas expulsables. Les mineurs isolés, après un

entretien médical et administratif sont envoyés dans un autre centre en attendant de localiser les membres de leur famille ou des tuteurs à qui les confier.

Étant donné l'abondance des informations, je n'ai pas précisé chaque média utilisé, mais ceux consultés sont, entre autres :

<https://www.infomigrants.net/fr/>

<https://www.enmanquedeglise.com/2021/04/servir-c-est-prendre-soin-de-la-fragilite.servir-signifie-prendre-soin-des-membres-fragiles-de-nos-familles-de-notre-societe-de-notr>

<http://www.utopia56.com/fr/actualite/>

<https://reseau-resf.fr/REJOIGNONS-NOUS>

https://www.lamontagne.fr/brive-la-gaillarde-19100/actualites/manifestation-et-petition-a-brive-pour-empecher-l-expulsion-d-un-pere-de-famille-vers-l-albanie_13923209/

<https://reseau-resf.fr/>

<http://observatoireenfermement.blogspot.com/>

<https://www.lacimade.org/presse/delogements-et-destructions-dhabitats-a-mayotte-letat-hors-la-loi/?fbclid=IwAR3owc2Jsp-MNWoaokZ2BYCDdkO0DBXV709Jf28rJBzXwMhvaO2dOxpMxE>

<https://www.lacimade.org/expulsion-de-peres-de-familles-les-prefectures-sacharnent/>

<https://www.leetchi.com/c/aide-aux-migrants-de-grande-synthe?fbclid=IwAR3NRltTcX7dI30w8smvEW9i8dFQzse6Z3OErgieLYgcwHuUzvtxTy9825c>

<https://www.france24.com/fr/20180706-aide-migrants-cedric-herrou-conseil-constitutionnel-consacre-principe-fraternite>

<https://www.france24.com/fr/20180706-aide-migrants-cedric-herrou-conseil-constitutionnel-consacre-principe-fraternite>

<https://www.france24.com/fr/20180706-aide-migrants-cedric-herrou-conseil-constitutionnel-consacre-principe-fraternite>

<https://www.google.com/search?client=firefox-b-d&q=AFP+Herrou>

<https://www.paris-normandie.fr/id178904/article/2021-03-31/cedric-herrou-definitivement-relaxe-apres-une-decision-de-la-cour-de-cassation>

<https://www.enmanquedeglise.com/2021/04/servir-c-est-prendre-soin-de-la-fragilite.servir-signifie-prendre-soin-des-membres-fragiles-de-nos-familles-de-notre-societe-de-notr>